

L'an deux mil dix-sept, le 3 avril 2017, le conseil municipal de la commune de SOUVIGNE, dûment convoqué par le maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mme Delphine AUNEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2017

Nombre de Conseillers : En exercice : 13 Présents : 10 Votants : 13
--

Présents : Mme AUNEAU Delphine, maire, Mmes DELAFOSSE Audrey, MATHIEUX Lucie, Mrs BERNARD Pierre- Maurice, BILLOT Lionel, BOISTARD Frédéric, LEON Jean-Pierre, MASSONNAT Rodolphe, PAIN Cédric, SOLEIL Jacques.

Excusés ayant donné procuration :
Mme VANNIER Maëva à Mr SOLEIL Jacques
Mr DUMONT LEMARIE Sylvain à Mme MATHIEUX Lucie,
Mr DUTOUR Fabrice à Mr BILLOT Lionel

Secrétaire de séance : Mr MASSONNAT Rodolphe

Compte-rendu du Conseil Municipal

Comptes de gestion 2016 : (Budget principal, Logements Sociaux, CCAS, Eau et Assainissement)

Mme le maire informe le conseil municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2016 des budgets : principal, logements sociaux, CCAS, Eau et Assainissement, a été réalisée par Mme la Trésorière du Centre des Finances Publiques de LANGEAIS et que ses comptes de gestion sont conformes aux comptes administratifs de la commune. Après délibération, le conseil municipal approuve les comptes de gestion à l'unanimité.

Comptes administratifs 2016 :

Considérant que les écritures des comptes administratifs 2016 sont conformes à celles des comptes de gestion 2016 de la Trésorière préalablement votés, Mme le maire ayant quitté la séance et le conseil municipal siégeant sous la présidence de Mr Jacques SOLEIL, adjoint, conformément à l'article 2121-14 du CGCT, il est proposé au conseil municipal d'adopter les comptes administratifs comme suit :

Budget communal : il fait ressortir un excédent cumulé de 122 112.81 € en fonctionnement et un déficit cumulé de 30 474.08 € en investissement. (à l'unanimité)

Affectation des résultats : 56 334.08 € au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement, 30 474.08 € en déficit d'investissement reporté, 65 778.73 € en excédent de fonctionnement reporté. (à l'unanimité)

Budget logements sociaux : il fait ressortir un excédent cumulé de 25 475.17 € en fonctionnement et un déficit cumulé de 10 079.43 € en investissement. (à l'unanimité)

Affectation des résultats : 10 079.43 € au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement, 10 079.43 € en déficit d'investissement reporté et 15 395.74 € en excédent de fonctionnement reporté. (à l'unanimité)

Budget CCAS : il fait ressortir un excédent cumulé reporté de 513.16 € en fonctionnement. (à l'unanimité) Cet excédent sera reporté sur le budget communal, le CCAS ayant été dissous au 1^{er} janvier 2017.

Budget assainissement : il fait ressortir un excédent cumulé reporté de 34 177.15 € en exploitation et un excédent cumulé reporté de 309 493.70 € en investissement. (à l'unanimité)

Budget eau : il fait ressortir un excédent cumulé de 69 905.95 € en exploitation et un excédent cumulé de 11 130.58 € en investissement. (à l'unanimité)

Affectation des résultats : 7 029.42 € au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement, 11 130.58 € en excédent d'investissement reporté et 62 876.53 € en excédent d'exploitation reporté. (à l'unanimité)

Vote du taux des taxes 2017: Mme le maire propose de ne pas augmenter le taux des taxes (Taxe d'habitation 13.83 % Taxe foncier bâti 18.08 % Taxe foncier non bâti 47.12 %). En revanche il a été constaté par la Commission des Impôts directs et la commission finances que les évolutions de certaines habitations n'avaient pas été prises en compte depuis longtemps et que par volonté d'équité, il convient de les réévaluer. Mme le maire a déjà pris contact avec le service des Impôts afin d'effectuer ces réajustements. (à l'unanimité)

Vote des budgets 2016 : Ils sont votés comme suit :

Budget communal : à l'unanimité

Equilibré en fonctionnement à 626 806.89 € et en investissement à 142 323.97 €.

Budget logements sociaux : à l'unanimité

Equilibré en fonctionnement à 35 399.74 € et en investissement à 20 855.43 €.

Budget assainissement : à l'unanimité

Equilibré en exploitation à 120 162.15 € et en investissement à 788 581.97 €

Budget eau : à l'unanimité

Equilibré en exploitation à 104 850.53 € et en investissement à 149 999.30 €

Le maire,
Delphine AUNEAU.